



COMPTE-RENDU

Le jeudi 9 juillet 2020 à 20h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le vendredi 3 juillet 2020, s'est réuni au complexe sportif Maurice Solleret, en présence d'un public limité à 100 personnes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présidence : Monsieur le Maire.

Étaient présents :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL DUVAL,
Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO,
Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT,
Monsieur Marc FONTAINE, Madame Alexandra PRADELLE,
Monsieur Fabien TANTI, Madame Souad BENDJEDDOU,
Madame Line WENZEL, Monsieur Gilles GAILLARD,
Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fernando MENDES,
Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Christophe MARGAT,
Monsieur Gil GOMES, Monsieur Hassan AHSSAKOU,
Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Valérie LENORMAND,
Madame Amandine BENOIST, Monsieur Florent BEQUIGNON,
Madame Paméla BUQUET-MAIRE, Monsieur Julien SAUVÉ,
Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL,
Monsieur Ahcène MERBARKI, Madame Sophie KERIGNARD,
Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE,
Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY.

Était absent : Monsieur Hakan KARACIGER.

Secrétaire de séance : Madame Catherine EVANO est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du jeudi 18 juin 2020 : cette séance s'étant tenue avant le renouvellement du Conseil municipal, l'ensemble du Conseil municipal s'abstient.

Approbation du procès-verbal du vendredi 3 juillet 2020 : au vu du délai entre la séance du 3 juillet et celle du 9 juillet, le procès-verbal a été déposé sur table. Afin de permettre aux conseillers municipaux d'en prendre connaissance et à la demande des groupes d'opposition, Monsieur le Maire propose de reporter l'approbation de ce procès-verbal à la séance prochaine.



20200709DEL01 - FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE** le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale à douze.
-

20200709DEL02 - ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Il convient d'élire six administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale parmi les Conseillers municipaux.

Cette élection a lieu sous la forme d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est donc demandé à chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux qui le souhaite de faire parvenir à Monsieur le Maire, lors de la séance du Conseil municipal du 9 juillet 2020, une liste de candidats, même incomplète, pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Monsieur le Maire procède à l'appel des candidatures.

Les candidatures sont les suivantes :

Liste « TRIEL C'EST VOUS ! » :

- Madame Catherine EVANO,
- Madame Françoise POIRRIER,
- Madame Valérie LEFUEL DUVAL,
- Monsieur Fernando MENDES,
- Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR,
- Madame Line WENZEL.

Liste « TRIEL AUTREMENT » :

- Madame Sophie KERIGNARD,
- Madame Frédérique MAHER,
- Monsieur Yvon ROSCONVAL,
- Madame Anne LAPORTE,
- Monsieur Ahcène MEBARKI,
- Monsieur Cyrille ARZEL.

Il est procédé au vote.

Après comptage des voix, la liste « TRIEL C'EST VOUS ! » obtient **24 voix**. La liste « TRIEL AUTREMENT » obtient **6 voix**. Madame Mélody SENAT et Monsieur Jonas MAURY s'abstiennent.

Quotient : $32/6 = 5.33$

Attribution des sièges au quotient :

Liste « TRIEL C'EST VOUS ! » : $24/5.33 = 4.50$, soit **4 sièges**.

Liste « TRIEL AUTREMENT » : $6/5.33 = 1.13$, soit **1 siège**.

Le dernier siège est attribué au plus fort reste :

Liste « TRIEL C'EST VOUS ! » : $24 - (4 * 5.33) = 2.68$.

Liste « TRIEL AUTREMENT » : $6 - (1 * 5.33) = 0.67$.

Le dernier siège est attribué à la liste « TRIEL C'EST VOUS ! ».

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote,

- **ÉLIT** comme administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale les conseillers municipaux suivants :

- Madame Catherine EVANO,
- Madame Françoise POIRRIER,
- Madame Valérie LEFUEL DUVAL,
- Monsieur Fernando MENDES,
- Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR,
- Madame Sophie KERIGNARD.

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, par dérogation au Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de procéder à main levée aux nominations des délégués au sein des syndicats mixtes,

- **PRÉCISE** que cette mesure est applicable pour les trois syndicats auxquels la Commune est adhérente, à savoir :

- Le syndicat à vocations multiples de Saint-Germain-en-Laye (SIVOM), section fourrière,
- Le syndicat intercommunal Handi Val de Seine,
- Le syndicat à vocation unique pour le commissariat de police du canton de Triel-sur-Seine (SIVUCOP).

- **PRÉCISE** que cette mesure est applicable pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté Urbaine GPS&O.

20200709DEL03 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT A VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM) DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE.

Monsieur le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Les candidats sont les suivants :

NOM - Prénom	Poste	Suffrages obtenus
WENZEL Line	Titulaire	24
MAHER Frédérique	Titulaire	6
GILLES Pascal	Titulaire	24
ARZEL Cyrille	Titulaire	6
AHSSAKOU Hassan	Suppléant	24
LAPORTE Anne	Suppléant	6
TANTI Fabien	Suppléant	24
MEBARKI Ahcène	Suppléant	6

Madame Mélody SENAT et Monsieur Jonas MAURY s'abstiennent.

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote,

- **ÉLIT** comme délégués qui représenteront la Commune de Triel-sur-Seine au sein du Syndicat à Vocations Multiples (SIVOM) de Saint-Germain-en-Laye les conseillers municipaux suivants :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Madame Line WENZEL	Monsieur Hassan AHSSAKOU
Monsieur Pascal GILLES	Monsieur Fabien TANTI

20200709DEL04 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Les candidats sont les suivants :

NOM - Prénom	Poste	Suffrages obtenus
TANTI Fabien	Titulaire	24
KERIGNARD Sophie	Titulaire	6
BENDJEDDOU Souad	Titulaire	24
MAHER Frédérique	Titulaire	6
LEFUEL DUVAL Valérie	Suppléant	24
LAPORTE Anne	Suppléant	6
MARGAT Christophe	Suppléant	24
ROSCONVAL Yvon	Suppléant	6

Madame Mélody SENAT et Monsieur Jonas MAURY s'abstiennent.

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote,

- **ÉLIT** comme délégués qui représenteront la Commune de Triel-sur-Seine au sein du Syndicat intercommunal Handi Val de Seine les conseillers municipaux suivants :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Monsieur Fabien TANTI	Madame Valérie LEFUEL DUVAL
Madame Souad BENDJEDDOU	Monsieur Christophe MARGAT

20200709DEL05 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU SYNDICAT A VOCATION UNIQUE POUR LE COMMISSARIAT DE POLICE DU CANTON DE TRIEL-SUR-SEINE (SIVUCOP).

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Les candidats sont les suivants :

NOM - Prénom	Poste	Suffrages obtenus
AOUN Cédric	Titulaire	24
KERIGNARD Sophie	Titulaire	6
GILLES Pascal	Titulaire	24
MAHER Frédérique	Titulaire	6
AHSSAKOU Hassan	Titulaire	24
ROSCONVAL Yvon	Titulaire	6
LEFUEL DUVAL Valérie	Suppléant	24
ARZEL Cyrille	Suppléant	6
MARGAT Christophe	Suppléant	24
MEBARKI Ahcène	Suppléant	6
BUQUET-MAIRE Paméla	Suppléant	24
LAPORTE Anne	Suppléant	6

Madame Mélody SENAT et Monsieur Jonas MAURY s'abstiennent.

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote,

-ÉLIT comme délégués qui représenteront la Commune de Triel-sur-Seine au sein du Syndicat à Vocation Unique pour le Commissariat de Police du Canton de Triel-sur-Seine (SIVUCOP) les conseillers municipaux suivants :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
Monsieur Cédric AOUN	Madame Valérie LEFUEL DUVAL
Monsieur Pascal GILLES	Monsieur Christophe MARGAT
Monsieur Hassan AHSSAKOU	Madame Paméla BUQUET-MAIRE

20200709DEL06 - ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT).

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire invite les candidats à se faire connaître.

Les candidats sont les suivants :

NOM - Prénom	Poste	Suffrages obtenus
AOUN Cédric	Titulaire	24
ARZEL Cyrille	Titulaire	6
BENDJEDDOU Souad	Titulaire	24
KERIGNARD Sophie	Titulaire	6
POIRRIER Françoise	Suppléant	24
ROSCONVAL Yvon	Suppléant	6
AHSSAKOU Hassan	Suppléant	24
LAPORTE Anne	Suppléant	6

Madame Mélody SENAT et Monsieur Jonas MAURY s'abstiennent.

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote,

- **ÉLIT** comme représentants titulaires de la Commune de Triel-sur-Seine au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » :

- Monsieur Cédric AOUN,
- Madame Souad BENDJEDDOU.

- **ÉLIT** comme représentants suppléants de la Commune de Triel-sur-Seine au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » :

- Madame Françoise POIRRIER,
- Monsieur Hassan AHSSAKOU.

- **DIT** que les membres suppléants remplacent les membres titulaires comme suit :

Commune de Triel-sur-Seine : MEMBRES TITULAIRES DE LA CLECT	Commune de Triel-sur-Seine : MEMBRES SUPPLEANTS DE LA CLECT
1.Monsieur Cédric AOUN 2.Madame Souad BENDJEDDOU	1.Madame Françoise POIRRIER 2.Monsieur Hassan AHSSAKOU.

- **NOTIFIE** la présente délibération à la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise ».
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour exécuter la présente délibération.

20200709DEL07 - DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **24 voix pour, 8 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **DÉSIGNE** Monsieur Pascal GILLES pour remplir les fonctions de correspondant défense de la Commune de Triel-sur-Seine.
-

20200709DEL08 - DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **24 voix pour, 8 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **DÉSIGNE** Madame Valérie LENORMAND « déléguée élue » de la Commune de Triel-sur-Seine auprès du Comité National d'Action Sociale, pour la durée du mandat.
-

20200709DEL09 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DES CHÂTELAINES.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **25 voix pour, 7 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **DÉSIGNE** Madame Alexandra PRADELLE représentante de la Commune au sein du Conseil d'administration du Collège des Châtelaines.
-

20200709DEL10 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES CONSEILS D'ÉCOLE.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 24 voix pour, 1 voix contre** (*Madame Frédérique MAHER*), **7 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

-DÉSIGNE les Conseillers municipaux suivants pour siéger avec Monsieur le Maire au sein des conseils d'école des établissements scolaires triellois :

Représentant titulaire	Représentants suppléants
Madame Alexandra PRADELLE	Madame Valérie DUVAL
	Monsieur Marc FONTAINE

20200709DEL11 - CONSTITUTION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 24 voix pour, 6 voix contre** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*), **2 abstentions** (*Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- DRESSE la liste suivante, composée de 32 contribuables remplissant les conditions énoncées par les dispositions de l'article 1650 du Code général des impôts :

- Madame Souad BENDJEDDOU,
- Madame Françoise POIRRIER,
- Monsieur Fernando MENDES,
- Monsieur Christophe MARGAT,
- Monsieur Hakan KARACIGER,
- Monsieur Hassan AHSSAKOU,
- Monsieur Florent BEQUIGNON,
- Monsieur Jonas MAURY,
- Madame Valérie LEFUEL DUVAL,
- Monsieur Fabien TANTI,
- Madame Line WENZEL,
- Monsieur Gilles GAILLARD,
- Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR,
- Monsieur Gil GOMES,
- Madame Christèle DIDIERJEAN,
- Madame Mélodie SENAT,
- Monsieur Julien SAUVÉ,
- Madame Paméla BUQUET-MAIRE,
- Madame Catherine EVANO,
- Monsieur Philippe DA-RIN,
- Madame Bérengère VOILLOT,
- Monsieur Pascal GILLES,

- Monsieur Marc FONTAINE,
- Madame Alexandra PRADELLE,
- Madame Valérie LENORMAND,
- Madame Amandine BENOIST,
- Monsieur Vincent DE LARRARD,
- Madame Anita DOS SANTOS,
- Monsieur Cédric DAILLY,
- Madame Lauriane DAILLY,
- Madame Claudine LEU,
- Monsieur Didier WOTIN.

- **PRÉCISE** que cette liste sera transmise au Directeur départemental des finances publiques afin de lui permettre de désigner les commissaires titulaires et suppléants de la Commission communale des impôts directs de la Commune de Triel-sur-Seine.

20200709DEL12 - FIXATION DU TAUX DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 26 voix pour, 6 voix contre** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **FIXE** l'indemnité de fonction accordée au Maire à 65 % de l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique,
- **FIXE** l'indemnité de fonction accordée aux Adjoints au Maire à 18.52 % de l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique,
- **FIXE** l'indemnité de fonction accordée aux Conseillers municipaux titulaires d'une délégation à 6 % de l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique,
- **PRÉCISE** que la Municipalité refuse la majoration des indemnités de fonction de ses Conseillers municipaux accordée aux anciennes communes chef-lieu de canton,
- **INSCRIT** au budget de la Commune les crédits correspondants.

20200709DEL13 - REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DE TRANSPORT ET DE SÉJOUR DES ÉLUS LOCAUX.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue, 26 voix pour, 6 voix contre** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **AUTORISE** le remboursement des frais de transport et de séjour engagés par les conseillers municipaux, sur présentation de la facture correspondante, lorsqu'ils représentent la Commune dans les instances réunies hors du territoire communal.
- AUTORISE** le remboursement des frais spécifiques de déplacement, d'accompagnement et d'aide technique engagés par les conseillers municipaux en situation de handicap, sur présentation de la facture correspondante, lorsqu'ils représentent la Commune dans les instances réunies sur et hors du territoire communal.
- **INSCRIT** les crédits correspondants à l'article 6531 du budget de la Ville.

20200709DEL14 - RESSOURCES HUMAINES – CREATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 26 voix pour, 6 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **CRÉE** un emploi de collaborateur de cabinet à temps complet,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget communal (chapitre 012 – article 64131).

20200709DEL15 - RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 26 voix pour, 6 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **MODIFIE** le tableau des effectifs tel qu'annexé pour tenir compte des créations de poste suivantes :
 - 1 poste de chef de service de police municipale de 1^{ère} classe,
 - 1 poste d'adjoint technique,
 - 1 poste d'attaché principal,

20200709DEL16 - RESSOURCES HUMAINES – ADOPTION D'UNE CONVENTION TYPE D'ACCUEIL DE COLLABORATEURS OCCASIONNELS BÉNÉVOLES.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 26 voix pour, 6 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **ADOPTÉ** la convention type telle qu'annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions entre les futures parties.

20200709DEL17 - RÉTROCESSION PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE DU PARKING RENÉ PION.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **PREND ACTE** de la désaffectation de la compétence « parcs et aires de stationnement » exercée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise pour ce qui concerne le parking René Pion,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de restitution du parc de stationnement René Pion,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les éventuels avenants de transfert des contrats en cours et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Triel-sur-Seine le 10 juillet 2020.

Affiché le : **15 JUIL 2020**

Le Maire,

Cédric AOUN.

